



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

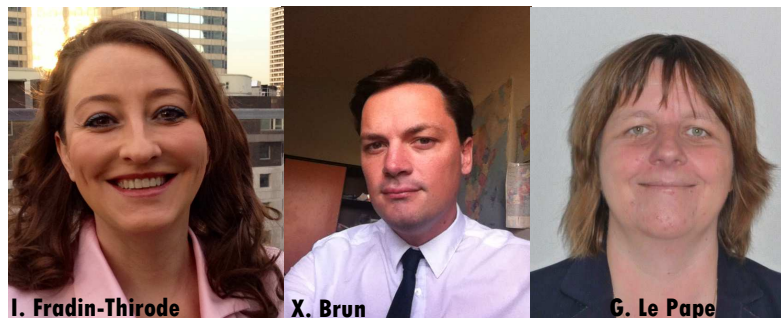
AVEC NOUS, DONNEZ DE LA VOIX À VOTRE VOIX

Élections du 4 décembre 2014



CAP DES SECRÉTAIRES DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES 2014-2018

Au sein de la Commission Administrative Paritaire (CAP) qui se réunit deux fois par an, les représentants du personnel émettent un avis sur les questions individuelles telles que les titularisations, les intégrations, les détachements, les promotions, ainsi que sur les quelques cas de sanctions disciplinaires.



I. Fradin-Thirode

X. Brun

G. Le Pape

La CFDT c'est :

Une **force constructive** de proposition qui repose sur ses valeurs, sa détermination et l'expertise de ses militants :

La CFDT présente des candidats **formés et motivés**, aux profils variés, investis dans le dia-

logue social. Comme par le passé, ils travailleront chaque fois que c'est possible avec les élus des autres syndicats et associations professionnelles.

La défense des conditions de travail...

Vos élus CFDT continueront d'être particulièrement attentifs aux situations de souffrance au travail, notamment celles auxquelles sont particulièrement exposés nos collègues lauréats de concours lors de leur première affectation. Il n'est pas acceptable qu'ils soient corvéables à merci dans certaines

sous-directions.

C'est grâce à l'action de la CFDT que la question de la prévention des risques psychosociaux (RPS) a commencé à être prise en compte par l'administration. La CFDT est donc à ce titre particulièrement impliquée dans la question du temps

de travail, tant en administration centrale qu'à l'étranger.

Vos élus CFDT veilleront au respect d'une **charte du temps** qui garantisse le respect de l'horaire légal et la conciliation entre vie professionnelle et vie personnelle (droit à la déconnexion).



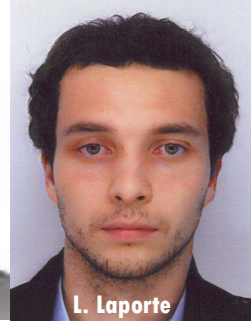
S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS



E. Pignol



M. Deslaines



L. Laporte



N. Berthy

... l'équité et la lutte contre les discriminations

La CFDT promeut la valorisation de tous les types de parcours professionnels sans exclusive : une hiérarchie occulte s'est établie entre les directions du ministère dites « nobles », qui donneraient accès à une meilleure carrière en termes d'affectation et de promotion, et celles qui le seraient moins. La CFDT combat cette distinction qui met en concurrence les agents et n'a pas de sens sur toute la durée d'une carrière.

La CFDT défend de la même manière tous les SAE, quel que soit le mode d'accès au corps.

La CFDT veille en particulier à l'équité des affectations et défend notamment la possibilité pour les agents d'alterner des affectations sur des postes difficiles et sur des postes moins exposés.

Dans le cadre de la lutte contre les discriminations, la CFDT a obtenu que **la titularisation des collègues handicapés** recrutés par contrat donnant vocation à titularisation figure à

l'ordre du jour de la CAP qui examine les titularisations des collègues recrutés par concours et non plus à la CAP du semestre suivant.

La CFDT est attentive au bon déroulement de carrière des SAE, en adéquation avec le niveau des responsabilités qui leur sont confiées et qui peuvent être équivalentes à celles d'un conseiller des affaires étrangères. Elle demande une concertation collégiale dans le cadre des processus d'affectation des lauréats SAE, quelle que soit leur voie d'accès au corps, avec une réelle prise en compte des profils, aptitudes et motivations des agents.

La CFDT veille au respect des droits en matière de formation, qu'il s'agisse de l'accès à des stages ou à des congés de formation, trop souvent refusés.

La CFDT sera vigilante sur les conditions de mise en œuvre du nouveau régime indemnitaire, notamment pour ce qui est de la nouvelle cartographie des emplois.

**Plus la CFDT a de voix et de sièges
dans les instances de dialogue social,**

**plus elle est légitime dans les revendications qu'elle porte et
plus elle a de moyens d'agir**



**AVEC NOUS,
DONNEZ DE LA VOIX
À VOTRE VOIX**



**N'oubliez pas !
Votez par correspondance
que vous soyez à l'étranger ou à la centrale**